

Assistant ingénieur

orientation



© <http://www.beautravail.org>

Métier

L'assistant ingénieur intervient en soutien des ingénieurs, des chercheurs ou des enseignants dans les établissements privés ou de recherche. Il exerce tantôt des missions techniques liées à la recherche (préparation des opérations de recherche, vérification des résultats de recherche...), tantôt des missions d'ordre logistique (préparation des locaux, surveillance du matériel). Il peut aussi être amené à effectuer des tâches d'ordre administratif. Parmi ses missions, il peut prendre part aux travaux de recherche en soutien aux chercheurs ; préparer et vérifier les expérimentations ; réaliser des comptes rendu d'expérimentation ; gérer les locaux, le matériel ; encadrer du personnel ; préparer des réunions et en effectuer la synthèse...

Insertion professionnelle

Les salaires débutent à environ 1 500 euros brut par mois. Le métier s'exerce généralement au sein d'établissements d'enseignement supérieur (grandes écoles, universités) ou de recherche scientifique, comme le CNRS (Centre national de la recherche scientifique) ou l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale)... L'assistant ingénieur peut également exercer sa fonction au sein des secteurs du BTP, de la chimie, de l'aéronautique, de l'informatique, des télécoms...

Poursuite d'études

- En classe préparatoire ATS ingénierie industrielle
- Une licence en sciences et technologie
- Une licence pro dans le secteur de l'industrie comme la licence pro production industrielle ou la licence pro électricité et électronique

Formation

BTS Assistance technique d'ingénieur

Qualités

- Être organisé et rigoureux
- Posséder un esprit de synthèse
- Savoir s'adapter
- Savoir rendre compte

En ligne

- <https://www.youtube.com/watch?v=iMv0dPwWL8Q>
- https://www.youtube.com/watch?v=2g2g07_8oy8

